

UN BUDGET ENGAGÉ ET RESPONSABLE



Pour le premier budget de la mandature, la Métropole est confrontée à une situation inédite liée à la crise sanitaire. Tout en accompagnant les plus fragiles et en préparant la relance économique, le Grand Nancy va continuer à investir pour construire un territoire écologique, attractif et apaisé, sans pour augmenter la fiscalité. Décryptage.

Quelles sont les conséquences de la crise sanitaire sur les finances de la Métropole ?

— Les équilibres financiers sont fragilisés avec une baisse de nos recettes, liées à la fermeture de nos établissements et la diminution de nos services (transports, piscines, musées) ainsi qu'au ralentissement de l'activité économique. Dans le même temps, nos dépenses augmentent pour venir en aide aux plus fragiles et soutenir les entreprises en difficulté. La perte s'élèvera à 13,5 M€ en 2021.

La Métropole va-t-elle poursuivre ces actions de soutien ?

— C'est notre responsabilité d'assurer ce rôle d'amortisseur social de la crise en nous mobilisant notamment pour le plan de lutte contre la pauvreté, en prenant en compte les impayés de loyers et les factures d'énergie à travers le Fonds de solidarité logement ou encore prêtant une attention particulière pour les 18-25 ans dans la précarité, ce qui fera l'objet d'une délibération en avril. Nous devons également accompagner les acteurs de la vie économique, culturelle et sportive. On peut citer des exonérations de loyer pour les entreprises hébergées dans des sites métropolitains, le plan de soutien au commerce ou encore notre participation au fonds régional « Résistance ».

Dans ce contexte de crise, pourquoi la Métropole maintient-elle un haut niveau d'investissement ?

— En 2021, les investissements s'élèveront en effet à 164 M€, avec une augmentation de 10 M€ par rapport à 2020. C'est un choix responsable pour aider les entreprises par le biais de la commande publique. Autres leviers : la nouvelle agence de développement économique qui sera opérationnelle au second trimestre 2021 et un contrat de relance et de transition écologique métropolitain qui sera signé cette année.

Justement, la transition écologique est-elle toujours une urgence ?

— L'urgence sanitaire n'a pas effacé celle du climat. C'est pourquoi, une COP territoriale sera engagée, en toute complémentarité avec la Conférence sur le climat à Glasgow en novembre 2021. La Métropole poursuivra son action à travers un nouveau Plan Climat Air Énergie (vignette

Crit'Air dès le mois de juin, gratuité dans les transports en commun les week-ends ou poursuite de l'aménagement du réseau cyclable). Parmi les nouvelles réalisations marquantes en 2021, la plantation de 400 nouveaux arbres, la nouvelle alimentation en eau dans la Meurthe, une charte forestière pour la forêt de Haye et le soutien à l'association Des Hommes et des Arbres. Enfin, une réflexion est lancée pour créer un « Rungis local » afin de favoriser les circuits d'alimentation courts.

Le développement de l'attractivité est également l'un des axes forts du mandat. Comment cela se traduit-il dans le budget ?

— L'attractivité de notre territoire passe par le soutien au développement universitaire et à la recherche. Nous accompagnerons ainsi la fin de l'aménagement d'Artem et la rénovation de logements étudiants. Sur plan de l'innovation, le bâtiment TOTEM de La French Tech East sera inauguré et nous lancerons la construction de la Maison de l'Innovation Technopolitaine sur le Plateau de Brabois. L'attractivité, c'est aussi la poursuite du projet Nancy Thermal, la nouvelle orientation de Nancy Quartier Gare, le lancement de la réflexion sur Alstom, l'aménagement de l'ÉcoQuartier Biancamaria à Vandœuvre-lès-Nancy et de la ZAC du Bois-la-Dame à Tomblaine. Au cœur des enjeux de solidarité, la rénovation urbaine se poursuivra aux Provinces à Laxou ou à Vand'Est Étoile à Vandœuvre-lès-Nancy. Enfin, un grand pôle de loisirs estival va voir le jour cet été à la Méchelle au bord de la Meurthe.

Les Grandes Nancéiennes et Grands Nancéiens tendent à une Métropole apaisée. Comment y parvenir ?

— Nous allons mettre en place un plan ambitieux prenant en compte toutes les mobilités, du vélo à la piétonisation du centre-ville de Nancy, en passant par les transports en commun et la circulation automobile. À ce titre, nous achèverons cette année le contournement de Malzéville. Enfin, nous poursuivons ensemble nos efforts pour une ville plus agréable à vivre avec notamment le recrutement de 20 agents de terrain affectés à la propreté.

La fiscalité des ménages et des entreprises va-t-elle augmenter ?

— Il n'y aura aucune hausse. Il est essentiel de pouvoir préserver le pouvoir d'achat des ménages, notamment ceux qui subissent les effets de la crise sociale et économique. Il n'est pas question non plus d'alourdir la pression fiscale pour les acteurs de l'économie.

Quels sont les leviers de la Métropole ?

— Les dépenses de fonctionnement continueront à être maîtrisées, tout en renforçant les pistes de mutualisation. Par ailleurs, des partenariats financiers seront recherchés pour chacun de nos projets. Enfin, la Métropole en première ligne dans la gestion de la crise sanitaires reste vigilante sur les mesures d'accompagnement que l'État s'est engagé à lui fournir.

CE QU'IL FAUT RETENIR

— Triple responsabilité face à la crise, à l'urgence écologique et pour construire un territoire attractif, solidaire et apaisé.

— Maintien d'un haut niveau d'investissement à hauteur de plus de 164 M€.

— Pas d'augmentation de la fiscalité pour les ménages et les entreprises.

— Maîtrise des dépenses de fonctionnement, en recherchant les mutualisations et les partenariats financiers.



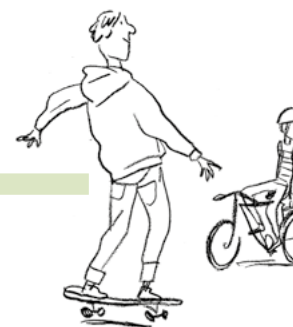
COMMENT SE RÉPARTISSENT LES INVESTISSEMENTS DE LA MÉTROPOLE EN 2021 ?

Culture, sports et loisirs : 7,29 M

- Attractivité culture scientifique, technique - CNR : 2,75 M€
- Sport - loisirs - grand événements : 4,15 M€
- Sport professionnel : 0,38 M€

Développement économique : 5,64 M

- Centre de congrès - parc des expositions : 2,99 M€
- Développement économique : 2,65 M€



Enseignement supérieur, recherche, vie étudiante : 4,55 M€

- ARTEM : 3,07 M€
- Développement universitaire : 1,48 M€

Mission développement métropolitain : 9,53 M€

- Grands projets urbains : 9,53 M€

Ressources : 11,15 M€

- Agendas d'accessibilité programmée : 0,77 M€
- Développement économique : 0,77 M€
- Équipements métropolitains : 5,15 M€
- Informatique mutualisée : 2,25 M€
- Siège de la métropole : 2,20 M€



Services et infrastructures : 83,97 M€

- Aménagement spécifiques voirie et ouvrages d'art : 1,20 M€
- Assainissement des eaux usées : 10,47 M€
- Centres techniques et acquisitions de véhicules : 2,85 M€
- Chauffage urbain : 0,05 M€
- Diversification de la ressource en eau : 2,18 M€
- Eau potable : 13,76 M€
- Éclairage urbain : 3,13 M€
- Entretien de la voirie et des ouvrages d'art : 11,54 M€
- Espaces verts et naturel - Meurthe : 2,33 M€
- Gestion des déchets : 5,73 M€
- Grandes infrastructures de voirie : 3,93 M€
- Incendie et secours : 0,52 M€
- Lutte contre les inondations (eaux pluviales) : 2,03 M€
- Modernisation de la STEP de Maxéville : 8,51 M€
- Programmes annuels de voiries secondaires : 7,07 M€
- Projet Nancy Thermal : 8,61 M€

Solidarité et habitat : 8,75 M€

- Cohésion sociale : 0,23 M€
- Gens du voyage : 0,96 M€
- Habitat - logement : 3,20 M€
- Nouveau programme national de rénovation urbaine : 2,01 M€
- Programme de rénovation urbaine : 1,89 M€
- Sécurité prévention des risques : 0,44 M€

Territoires, mobilité, environnement : 33,07 M€

- Circulation - jalonnement : 1,08 M€
- Écologie urbaine : 0,46 M€
- Énergie et climat : 0,63 M€
- Nouveau tramway : 3,78 M€
- PDU - Mobilités : 4,40 M€
- Planification urbaine et stratégie foncière : 1,87 M€
- Stationnement : 2,50 M€
- Transports urbains : 13,75 M€
- Urbanisme opérationnel : 4,56 M€

164,01 M€ d'investissements en 2021

